

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 15 février 2021

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Jean TRILLE / Serge ALMENDRO / Bernard JOUCLA / Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Juliette SALANNE / JB MARTINEZ / Bernard LHOSSEIN / Sébastien ABADIE / JC MADELAINÉ / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT / Sandrine TREBUCQ
En zoom : Caroline ECORCHON / Michel DUHAMEL / Hélène FRANCES

Absents : Ingrid BOUTARFA (procuration pour Philippe SOULE-PERE).

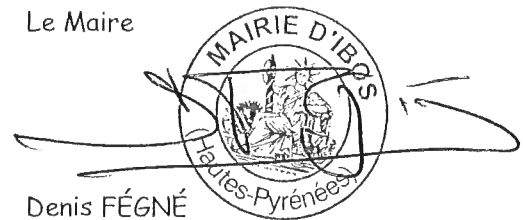
Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Ouverture du conseil municipal en indiquant qu'il y a une tolérance pour les réunions non délibératives qui pourraient finir après 18h00, il est ainsi décidé de prévoir les bureaux municipaux à 17h30 et non à 16h30 à partir de lundi prochain.

Délibérations prises à l'unanimité :

- Renouvellement du contrat de maintenance avec le prestataire informatique 2IRS
- Renouvellement des rythmes scolaires : semaine de 4 jours
- Demande de participation à Ossun et Azereix pour le remboursement du logiciel utilisé par les psychologues scolaires au prorata de la population.
- Demandes de subventions : Département (2 fonds) / Etat (3 fonds) / SDE
- Signature de convention avec GOPUB pour la TLPE (Taxe Locale pour la Publicité extérieure) pour une durée de 3 ans.
- Fixation du loyer de l'appartement au-dessus de la Poste pour un montant, charges comprises, de 480€/mois.
- Désignation de la maîtrise d'œuvre pour le cabinet médical : cabinet Servin (dans un souci de continuité puisque ce cabinet avait réalisé le bâtiment initial).
- Avenant pour les travaux d'éclairage de la Collégiale.

Le Maire


Denis FEGNE

